



# REGLEMENT du 1er NATIONAL DE PETANQUE ATSCAF

Du 04 Septembre 2021 au 05 septembre 2021 à Réquista

## ARTICLE 1

L'ATSCAF Fédérale et l'ATSCAF de l'Aveyron organisent conjointement l'édition 2021 du National de pétanque ouvert à tous les agents des administrations financières.

## ARTICLE 2 – comité d'organisation

- Fabian RIOS, Président de l'ATSCAF Fédérale, ou de son représentant légal
- Jean-Vincent GARCIA, Responsable du Secteur des Sports de l'ATSCAF Fédérale
- Marc ALARY, co-président de l'ATSCAF de l'Aveyron et responsable des sports
- Ludovic DELCLOS, trésorier de l'ATSCAF de l'Aveyron

## ARTICLE 3 – Déroulement de la compétition

### *PHASE DE POULES (JOURNEE DU 04/09/2021)*

Les équipes seront réparties dans des poules de 4 équipes (il pourra y avoir des poules de 3 selon le nombre total d'équipes inscrites ; en cas d'inscription de plusieurs équipes d'une même section locale, celles-ci ne pourront se retrouver dans la même poule). Un tirage au sort informatique désignera les premières confrontations au sein de chaque poule. Les deux équipes qui auront gagné 2 parties (en passant par un repêchage éventuel) poursuivront dans le National sous un format à élimination directe. Les deux autres équipes seront reversées dans un concours complémentaire à élimination directe.

### *PHASE A ELIMINATION DIRECTE (JOURNEES DU 04 ET 05/09/2021)*

A l'issue des parties jouées en poule, la compétition se poursuivra avec le déroulement des parties dans un format à élimination directe pour le National et pour le complémentaire, les quarts de finale, demi-finales et finales ayant lieu obligatoirement la journée du 5 septembre 2021.

## ARTICLE 4 – Règles de la Pétanque

sont celles applicables par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.  
Chaque équipe a droit à 1 remplaçant (celui-ci ne pourra rentrer en cours de partie).  
Un arbitre officiel sera présent pendant toute la durée de la compétition.

## ARTICLE 5 – Conditions de participation

Etre à jour de sa cotisation ATSCAF 2021/2022 de l'association choisie pour participer.  
Le National de pétanque est ouvert à tous les agents financiers et ayants-droits.  
Une équipe pourra être composée de 1 ayant-droit maximum (conjoint ou enfant).

## **ARTICLE 6**

En cas de désistement, il conviendra de prévenir le bureau des sports avant la compétition. Tout justificatif devra être parvenu au Bureau des sports au maximum 15 jours après la compétition.

## **ARTICLE 7 – Organisation de l'évènement**

La compétition aura lieu au marché ovins de Réquista (12170) le samedi 04 septembre 2021 à partir de 09h30. L'ensemble des repas, le vin d'honneur et la remise des prix auront également lieu sur ce site.

### 1) Engagement

Le comité d'organisation limite l'inscription à 128 équipes (une seule par ATSCAF locale ; équipes pouvant être mixte ou exclusivement féminine sachant qu'il n'y aura pas de compétition exclusivement féminine). Si ce nombre n'est pas atteint une ATSCAF locale pourra alors engager une seconde voir une troisième équipe.

### 2) Comité d'organisation

Le Comité d'organisation précisera les conditions de déroulement de la compétition. La carte ATSCAF de chaque participant, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) sera demandée lors de l'accueil. En outre, chaque participant devra envoyer au secteur des Sports de l'ATSCAF Fédérale une copie de sa licence de la fédération (Fédération Française de sport pratiqué), ou à défaut un certificat médical d'aptitude à la pratique de la pétanque y compris en compétition.

### 3) Résultats

Les résultats seront communiqués lors de la remise des prix

## **ARTICLE 8**

Chaque participant s'engage à respecter et à se soumettre au présent règlement.

## **ARTICLE 9**

Les réclamations devront être introduites auprès du Comité d'organisation, dans l'heure suivant la publication des résultats.